



ÉDUCATION PHYSIQUE

3e à 8e

Chers parents,

Tous les élèves doivent être convenablement habillés pour les classes d'éducation physique. Les élèves se changent dans les vestiaires avant le cours. Donc, nous exigeons les articles suivants:

- une paire d'espadrilles (avec Velcro pour les plus jeunes) non marquantes
- un T-shirt
- un short sportif ou un pantalon sportif
- un sac en tissu
- un déodorant non parfumé 5^e à 8^e année (optionnel pour les élèves en 3^e et 4^e années)

Nous demandons que votre enfant porte une paire d'espadrilles à l'intérieur de l'école (au gymnase et en salle de classe) et une autre paire à l'extérieur de l'école.

Veillez bien identifier les vêtements, sacs et accessoires de votre enfant.

Merci de votre collaboration !

Frédéric Côté
Roland Maître